

## Action n° 3: Coopération entre les établissements et l'exercice libéral

Public ciblé : Les professionnels de santé libéraux et les établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire

Référent : Associations de professionnels de santé ; CH de Ruffec ; CH d'Angoulême ; CH de Camille Claudel

Partenaires : Tous professionnels de santé et structures intervenant dans le champ sanitaire ou médico-social sur le territoire ;

À mobiliser : Département de la Charente ; A.R.S. ; PETR du Ruffécois ; C.H. d'Angoulême ; URPS

### Résultats attendus

Des outils sont développés pour renforcer les coopérations entre les professionnels libéraux et les établissements de santé de proximité et de recours pour faciliter le travail en équipe et fluidifier le parcours du patient.

Les regroupements professionnels utilisent des outils dans leur travail au quotidien avec les établissements (dossier patient informatisé, protocoles, fiche-liaison du patient).

### Critères de suivi

Rapport d'activités des associations de professionnels de santé

Nombre de protocoles développés

Elaboration d'une fiche-patient

Avis des professionnels sur les expérimentations

### Calendrier

2015

### Description de l'action

Des travaux de coopération ont été inscrits dans les projets de santé des regroupements professionnels labellisés sur le territoire du Pays Ruffécois. Ensemble les professionnels de santé et les établissements de santé se réunissent et proposent des solutions aux problèmes de prise en charge et favorisent l'harmonisation des pratiques. Ils se réunissent pour l'élaboration de nouveaux dispositifs de coopération en s'appuyant sur l'utilisation de la littérature, le travail en équipe et la gestion des risques.

- La sortie d'hospitalisation de la personne âgée est un thème prioritaire identifié par les professionnels lors des groupes de travail et par le Schéma Personnes Agées du Département de la Charente.
- Les modalités de création de consultations de télémédecine pourront également être étudiées si des projets précis sont portés à connaissance du groupe de travail.

2016

Mise en expérimentation des outils de coopération entre les acteurs (*ex : DMP, poly pathologies, ...*)



### La mobilité

Les coopérations par le biais des outils numériques permettent la coordination du parcours de l'utilisateur à tout moment.

Ces outils apportent de réelles solutions pour renforcer les liens entre territoires de santé et hôpitaux de proximité. Ils permettent également de répondre partiellement aux problèmes de mobilité sur les territoires ruraux, par l'orientation pertinente de l'utilisateur selon l'étape de son parcours et la prestation de soins à distance.